



Service de prêt / retour de documents post-confinement COVID-19 de la Bibliothèque historique de la Faculté de médecine

Dans l'attente de la reprise normale des activités de la **Bibliothèque historique** de la Faculté de médecine, un **service temporaire de prêt/retour de documents**, adapté au contexte sanitaire actuel, est mis en place **à compter du lundi 8 juin 2020**.

Ce service est réservé aux étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycle ainsi qu'aux enseignants et/ou chercheurs de l'Université.

Emprunter et rendre des documents en même temps

- 1** **Rendez-vous sur le portail des bibliothèques** de l'Unistra accessible depuis chez vous à l'adresse <https://bu.unistra.fr>
Cliquez et connectez-vous à  **MON COMPTE** avec vos identifiants ERNEST
- 2** **Recherchez le document** qui vous intéresse dans le **Catalogue**
- 3** **Demandez le document** en cliquant sur **Demande de prêt >** (à côté de l'exemplaire*)
- 4** **Attendez l'appel de la bibliothèque**, le jour ouvré suivant, afin d'obtenir un rendez-vous pour le retrait. Merci de le respecter et d'être ponctuel pour éviter les gros rassemblements ! 
- 5** **Récupérez vos documents au rez-de-chaussée du bâtiment 2 de la Faculté de médecine** (entrée côté parking). Vous pourrez en profiter pour rendre des documents de la Bibliothèque historique et/ou de la BMO

Rendre des documents uniquement :

- 1** Inscrivez-vous à l'adresse : <https://evento.renater.fr/survey/fukmy3xy>
- 2** Indiquez votre nom et votre adresse mail (visible uniquement par la bibliothèque) et sélectionnez votre plage de passage. Les inscriptions sont limitées à 50 personnes par heure.
- 3** Venez rendre vos livres au rez-de-chaussée du bâtiment 2 de la Faculté de médecine (entrée côté parking).
- 4** Pour des raisons de sécurité sanitaire, les documents rendus seront placés en « quarantaine » pendant 3 jours avant d'être de nouveau disponibles.

Besoin d'un petit coup de pouce ?

La bibliothèque répond à vos questions par mail à l'adresse

med-bibhist@unistra.fr

ou par téléphone au **03 68 85 39 46** (lundi, mardi, jeudi et vendredi matin)

*Si le bouton n'apparaît pas c'est que le document n'est pas empruntable. Limite de 8 demandes d'ouvrages simultanées.